

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20111109-000008670-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 14/11/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Séance du mercredi 9 novembre 2011

CPJSM - M-G 1

Conseil Général
Haut-Rhin

Communication
à la Commission Permanente

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE
NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE FESSENHEIM
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'article 12 du décret d'application n°2008-251 du 12 mars 2008 de la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la Transparence et à la Sécurité en matière Nucléaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

donne acte au Président de la communication relative au rapport d'activité 2010 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER